



Délibération n°2024-96

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 6 juin 2024)**

Date de convocation : 23 mai 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 22
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GARROcq Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSÉ Bernard

Absents ou excusés : Mme BLANCHET Anne, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, Mme CLAVIER Hélène, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François

Pouvoirs : Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. SANZ Alain
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie
Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : FALAISE AUX VAUTOURS – LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

RAPPORTEUR : Rémi PARIS – Conseiller délégué

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Aste-Béon, du 11 octobre 2023, portant sur la demande de portage ou de co-portage du projet de requalification du site de la Falaise aux Vautours, à la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau ;

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Considérant l'étude de positionnement et de requalification du site de la Falaise aux Vautours, portée par la commune d'Aste-Béon, à laquelle la Communauté de Communes a participé en tant que membre du comité de pilotage ;

Considérant la demande du Conseil Municipal d'Aste-Béon à la Communauté de Communes de porter le projet de requalification du site ;

Considérant la compétence « agriculture, pastoralisme et circuits courts » de la Communauté de Communes, mise en place en juillet 2020 ;

Considérant l'intérêt économique, culturel et touristique du projet de requalification du site de la Falaise aux Vautours en espace de valorisation de l'activité pastorale ;

Considérant la nécessité de lancer une étude de programmation du site en vue de sa requalification ;

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

ADOPTE le présent rapport

APPROUVE le portage du projet de requalification du site de la Falaise aux Vautours par la Communauté de Communes

AUTORISE le président à lancer une étude de programmation du site en vue de sa requalification ;

AUTORISE le président à signer tout contrat et avenant relatif à cette mission.

Le Président,



Jean-Paul CASAUBON